DOCUMENT RESUME

ED 449 686 FL 026 588

AUTHOR	Serra, Cecilia
TITLE	Traitement discursif et conversationnel des representations sociales (Discourse and Conversational Analysis of Social Representations).
ISSN	ISSN-1010-1705
PUB DATE	2000-06-00
NOTE	15p.; In: Analyse conversationnelle et representations sociales: Unite et diversite de L'image du bilinguisme (Conversational Analysis and Social Representations: Unity and Diversity in the Image of Bilingualism); see FL 026 583.
PUB TYPE	Journal Articles (080) -- Reports - Research (143)
LANGUAGE	French
JOURNAL CIT	Travaux Neuchatelois de Linguistique (Tranel); n32 p77-90 Jun 2000
EDRS PRICE	MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Bilingualism; *Discourse Analysis; *Social Influences
IDENTIFIERS	*Conversational Analysis; *Social Representations

ABSTRACT

This article examines the interpretive process of social representations of bilingualism by means of discourse and conversational analysis. Representations are to be understood as an interpretive set of assumptions conveyed by discourse, creating recurrent and habitual systems of dispositions and expectations. The article shows how discourse is framed by an argumentative macrostructure, which displays narrative, explicative, and justificative types of discourse. In addition, it is claimed that the use of such types of discourse is generated by and used for interactive purposes. (Author/VWL)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

ED 449 686

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Esther Py

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Travaux neuchâtelois de linguistique, 2000, 32, 77-90

Traitement discursif et conversationnel des représentations sociales

Cecilia SERRA
Université de Neuchâtel

This paper examines the participants' interpretative process of social representations of bilingualism, by means of discourse and conversational analysis. At the example of their own experiences, the participants either challenge routinized representations or confirm them, leading to an elaborate, common interpretation. Representations are to be understood as an interpretative set of assumptions conveyed by discourse, creating recurrent and habitual systems of dispositions and expectations. The paper shows how the participants' discourse is framed by an argumentative macrostructure, which displays narrative, explicative and justificative types of discourse. In addition, it is claimed that the use of such types of discourse is generated by and used for interactive purposes.

0. Introduction

Pour l'étude des représentations sociales, une voie de recherche découle de ce que l'on conçoit les échanges de la vie quotidienne comme des espaces de parole où des catégories de perception et d'appréciation entrent en confrontation. Ces catégories fonctionnent comme cadres socialement construits, qui induisent des représentations et des pratiques souvent obscures à elles-mêmes. Elles sont actives dans et pour des systèmes de croyances qui élaborent une certaine construction de la réalité, dans un contexte discursif et idéologique donné. A la recherche de «l'interprétation légitime», les acteurs sociaux produisent (et reproduisent) des discours et des représentations qui s'inscrivent dans une organisation sociale par rapport à laquelle eux-mêmes se positionnent et se déterminent. En effet, les représentations n'existent qu'à travers les discours qui leur donnent corps et les reélaborent à la fois; ces discours sont structurants, parce que des discours antérieurs (qualifiés de «circulants») ont été tenus et en retour structurés par cette parole.

Pour le linguiste qui emprunte cette voie de recherche, l'enjeu de l'analyse consiste à identifier les éléments langagiers qui étayent le processus d'appropriation et de reélaboration d'une parole antérieure. Les traces linguistiques que l'on y trouve sont de nature diverse et ont des fonctions différenciées. Énonciatives, elles indiquent l'ancrage du sujet dans

FL026588

l'instance de discours tout comme l'appariement entre le sujet et les énonciateurs des discours précédents: c'est la relation de «je» à «ils», son inscription dans l'anonymat du «on» ou dans la pluralité catégorielle du «nous». Parfois, ces mêmes traces sont latentes et se font opaques. Des énoncés stéréotypés, qui recensent les propriétés d'un objet, corroborent un système de croyance et véhiculent des certitudes, du fait même de l'effacement de la filière énonciative. «L'allemand est difficile» ou «l'anglais est facile», voilà comment la parole fige des représentations, et en fait des évidences ardues à démonter, sinon au prix d'un étayage argumentatif considérable. L'activité argumentative est, du reste, le moteur qui structure ces discours. Car les représentations qu'ils véhiculent sont au cœur du raisonnement et du jeu conversationnel. Elles servent à prouver, à motiver ou à légitimer ce qu'on allègue, en instituant un rapport symétrique avec la construction argumentative d'autrui. C'est l'émergence du «je», doublement ancré dans la parole des discours qui l'ont précédé et dans celle du discours qu'il construit avec ses partenaires. Ce sont des types de discours qui mettent en scène, expliquent ou justifient l'expérience du sujet, sa relation au monde, son accès symbolique à la participation collective. Analyser ces discours, c'est aussi en chercher la réflexivité par les traces linguistiques du travail conversationnel, c'est interroger la relation qui s'instaure entre les partenaires, les positionnements respectifs toujours renégociés au cours de l'échange, les mouvements qui mènent à en rétablir l'intersubjectivité.

1. Entre discours et conversation

La mise en circulation d'une représentation sociale (RS) se manifeste d'abord par l'introduction dans le discours d'éléments langagiers, prenant la forme de citations parfois fragmentaires, aux contenus plus ou moins explicites, que les acteurs sont prêts à reconnaître comme propositions du savoir commun, sans s'interroger sur leur provenance. Il s'agit là d'une impulsion discursive qui active le cadre intersubjectif de l'interaction et indexicalise la relation qui va s'établir entre la RS et l'échange qui est en cours. Suit à cela une phase de thématisation, dans laquelle les acteurs justifient le recours à la RS ou en modifient à leurs fins l'expression verbalisée, pour finalement s'en référer afin de légitimer une expérience particulière. La mise en circulation d'une RS fait donc appel à deux mouvements majeurs: d'une part il y a l'introduction d'un objet discursif présenté comme un produit issu de l'expérience et de l'interprétation d'une collectivité (une catégorie sociale ou un groupe élargi); d'autre part, ce même objet va être réactualisé dans la confrontation avec l'expérience des

sujets. Ceux-ci entament alors un *processus interprétatif*, qui n'a de sens que par rapport au contexte interactif présent, au cours duquel ils reconstruisent les significations de la RS et les utilisent comme moyen pour guider leurs discours et leurs actions interactives. Ce double mouvement nous fait comprendre pourquoi les RS ont, dans le discours, un caractère à la fois *stable et mouvant*. La stabilité provient notamment de l'introduction d'une RS en faisant recours à une formulation elliptique et souvent anonyme, dont on rappelle allusivement le contenu. La mouvance, ou l'évolution de la RS dans le discours, vient de l'appropriation et de l'interprétation des sujets, qui élaborent la RS en des formes discursives qui font appel à l'argumentation, à la description ou à la narration, en fonction du déroulement et des enjeux de la conversation courante. Nous allons illustrer ce double mouvement par quelques exemples.

Puisque l'introduction d'une RS dans la conversation est à même de produire une rupture de la cohérence discursive, du fait qu'elle véhicule une polyphonie de voix, un contenu et un cadre de référence extérieurs à l'échange en cours, l'énonciateur - initiateur se doit de négocier cette introduction auprès des autres partenaires. L'énonciation d'une RS est alors souvent pré- et/ou post-facée par des éléments modaux ou assertifs, qui soulignent l'appropriété du contenu de la RS et en justifient l'utilisation. Ainsi, dans l'exemple 1a, la locutrice H introduit une RS en la balisant par les expressions «c'est vrai / et moi je l'ai rencontré souvent» qui légitiment son recours à la RS et négocient son droit à la parole auprès de ses partenaires. La RS est mentionnée dans ses grandes lignes, en forme de prédication anonyme: «il y a quand même tout ce phénomène [...] de . l'allemand où d'emblée heu [...] il y a un rejet quoi». Les éléments énoncés sont fragmentaires, mais leur assemblage sémantique est assez évocateur pour que les autres partenaires entrent en matière sur le contenu proposé par la RS et laissent à H un temps de parole suffisant pour qu'elle développe son propos.

Exemple 1a

H heu:: par rapport à l'allemand moi ce que je voulais dire c'est vrai qu'il y a quand même tout ce phénomène et&et moi je l'ai rencontré souvent (aspiration) de:&de . l'allemand où d'emblée heu c-&il&il y a&il y a un rejet quoi hein

N [un tonus affectif XX

R [c'est d'abord

Q [mmh&mh

H [EXACTEMENT c'est et&et c'est . il est puissant ce: c-&il est puissant et il faut passer par là-dessus pour heu pouvoir entrer dans&dans quelque chose: . c'est vrai que \bon là avec Gaëlle on a un peu le même parcours parce que moi j'ai d'abord fait un stage à Berne et puis heu on en a beaucoup parlé pis elle m'a dit mais tout compte

fait je POUrrais aller donc&faire un stage heu (aspiration) enfin&aller six mois au gymnase suisse allemand/ [...]

Soutenue par l'accord des partenaires à développer le thème qu'elle propose, H peut ensuite faire partager un épisode de sa vie et de celle de sa fille. Un épisode, on l'aura noté, qui prend sens seulement si on partage le même savoir sur le monde et si on est à même de reconstituer la visée de la RS: «Les Suisses romands n'aiment pas l'allemand». H se positionne donc auprès de ses partenaires romands, comme une Romande «pas comme les autres». Le choix de produire un discours de type narratif pour étayer son agissement «exemplaire» est une preuve supplémentaire de l'engagement argumentatif de H.

La suite de l'échange est aussi digne d'intérêt (Ex. 1b). Contrairement aux autres participants qui tiennent ses propos pour acquis, Q, la modératrice de l'entretien, demande à H de thématiser le «rejet» dont elle parle. H répond par un autre énoncé de forme explicative, où le fait de «venir de Moutier» est une prémisse suffisante pour la conclusion «avoir la haine du suisse allemand». Cet énoncé a plusieurs fonctions. D'abord il convoque un autre élément de la même RS, qui renforce la portée de l'intervention précédente. La citation de la ville jurassienne renvoie, en effet, de manière ciblée, à la source énonciative d'un univers de discours anti-alémanique. Ensuite, l'affiliation de H à cette source lui octroie un rôle d'expert auprès de ses partenaires et, partant, lui donne l'autorité d'infirmer ces discours. Dans la posture de H, la RS et son expérience vécue sont idéalement posées aux extrêmes d'un axe de polarisation: l'une s'oppose à l'autre, mais l'une et l'autre sont mutuellement compréhensibles à l'intérieur d'un cadre interprétatif qui en légitime la co-présence.

Exémple 1b

Q et ce rejet à votre avis heu::

H ah bon alors moi je viens de Moutiers alors j'ai été j'ai été ELEVEE dan:s&dans la (en riant) haine du suisse allemand

Q ah oui ah ouais

H mais j'ai envie de dire heu pour moi c'était un manque mais/ . j'ai envie de dire c'est presque viscéral/ . mais à l'école c'était le REjet de l'allemand alors que j'essayais de développer autre chose mais ce qui a passé c'était (petit rire) c'est&c'est FORT

Le recours à cette même RS ne s'épuise pas avec le témoignage de H. Comme nous le disions précédemment, la convocation d'une RS met en route un processus interprétatif qui est partagé par tous les partenaires de la conversation. Il n'est donc pas étonnant qu'au cours de l'échange un autre participant s'approprie ce même thème et le développe à son tour, en se ralliant à l'orientation argumentative proposée par H et en présentant un nouvel élément de conclusion.

Dans l'exemple 1c, N se fait le porte-parole de l'accord des partenaires autour de la même interprétation («comme *on* disait au début»); il attribue explicitement la RS: «les représentations négatives des Suisses allemands» à la collectivité «des Suisses romands», et l'évalue de manière négative: «c'est une catastrophe». Soulignons encore deux éléments. D'une part, N détache symboliquement le groupe des interactants du groupe énonciateur de la RS. D'autre part, il légitime son intervention en proposant le témoignage d'un fait divers qu'il met en scène, dans l'espace d'une mini-narration. Ce choix discursif met l'épisode en exergue et confère plus de poids à l'intervention de N et à l'accord trouvé des partenaires.

Exemple 1c

N mais c'est comme on disait au début/ les représentations des Suisses romands DES Suisses alleman:ds c'est une catastrophe il y a-&heu&je sais pas si vous avez lu l'article paru dans le Temps la semaine dernière

Q non

N sur ces étudiants du gymnase de Zürich qui se sont dit allons à la découverte de ces Suisses romands et de ce qu'ils pensent de nous les Suisses allemands/ mais ils ont été tout de suite servis quoi

2. Types de discours et conversation

Comme ces exemples en témoignent, et l'analyse du corpus nous le confirme, les propos des informateurs s'inscrivent dans une macrostructure argumentative. Ce type de discours, qui nous semble inhérent au traitement discursif des RS, a été amplifié par les conditions de recueil de données que nous avions préparées. Placés dans une situation d'entretien collectif, les informateurs ont pris position par rapport aux déclencheurs thématiques que le modérateur leur proposait et ont confronté la conception qu'ils s'en faisaient dans une activité de type *débat*.

En début d'entretien, notamment, les déclencheurs ont assuré un double rôle: celui d'activer le positionnement conversationnel des partenaires et celui d'éliciter les représentations intériorisées et leurs relectures au fil des expériences liées à la vie quotidienne. Souvent confondus dans une même intervention, ces deux rôles peuvent pourtant être dégagés en fonction de la constellation des informateurs. Se connaissent-ils ou se reconnaissent-ils comme participants au même réseau social ou professionnel, voilà que le choix même du déclencheur, ou du commentaire que l'on y apporte, médiatise la relation de l'individu à son réseau social et traduit ses représentations selon des modèles d'action collective. En (2), par exemple, le choix de M, professeur de langue, ne passerait pas la rampe de la négociation, s'il n'était pas réinterprété par le commentaire qu'elle y ajoute. Ses partenaires, B et R, expriment à des nuances près leurs

représentations implicites, lorsqu'ils glosent à sa juste valeur le tour argumentatif de M, qui vient combler leurs attentes.

Exemple 2

M heu: moi j'ai choisi [lecture] il vaut mieux savoir parler et écrire correctement une seule langue que plusieurs imparfaitement . . parce qu'elle me plaît pas du tout
Q d'accord
B ouf . j'avais peur . là TU m'a fait peur (rire général)
R avec les vaudoises on sait jamais (rire général)

Dans une situation parallèle, un autre enseignant justifie son comportement face aux élèves, en apportant un *distinguo* entre le fait d'exercer ses fonctions en tant que professeur de langue ou de discipline non linguistique. Les représentations sont ainsi mobilisées dans des pratiques discursives et participent à la production et au maintien de micro-dynamiques sociales, elles-mêmes attachées à des codes de comportements individuels et collectifs. Inversement, lorsque les participants à l'entretien ne se connaissent pas et doivent, de ce fait, dévoiler leurs pratiques sociales et interprétatives, le déclencheur fait d'abord l'objet d'une analyse qui le met en rapport direct avec un aspect de la vie quotidienne de l'individu, avant d'être réélaboré par d'autres interprétations. Pour illustrer cette activité, sous son double aspect réactif et initiatif, voici un exemple dans lequel le déclencheur: «il est dangereux pour le développement de l'enfant de grandir au contact de plusieurs langues» est interprété et recadré par un informateur:

Exemple 3

P mais ça vaut quand même la peine de dévelop-&développer dans le temps . c'est à dire que l'enfant est né il a un an deux ans trois ans quatre ans après il y a l'âge scolaire . après l'âge scolaire un petit plus loin l'école secondaire et puis après il y a le lycée tout . il faut voir dans ce temps-là quand ils sont tout petits . c'est pas dangereux du tout . heu les enfants ils peuvent parler plusieurs langues . donc moi je l'ai vécu aussi avec des&des amis qui sont autour . plus qu'on va heu plus loin heu: . après il y a l'école qui commence . il y a une deuxième langue qu'on commence à apprendre si on veut bien plus scientifiquement à l'école . c'est très bien . et puis quand on va un petit peu plus loin il y a un droi-&troisième qui colle . et puis moi on s'est trouvé avec ma fille cette année . elle en avait . QUAtre .. heu: j'ai trouvé c'est dangereux .. quatre c'était dangereux . elle mélange tout

Dans cette séquence, l'informateur entame une contre-argumentation qui vise à restreindre les conditions d'application du déclencheur proposé, notamment en rapport à la modalité contenue dans l'énoncé «il est dangereux que X». La restriction cible les éléments suivants:

1) l'axe temporel, en tant que classe d'âge de l'enfant (petit *vs* grand);
2) l'axe spatial, en tant que lieu d'usage des langues (famille *vs* école).

Ce faisant, l'informateur arrive à une conclusion, qui recadre l'énoncé de départ, et concerne le mode d'usage des langues en relation aux oppositions qu'il vient d'établir. Ainsi la famille est présentée comme le lieu où un enfant apprend et emploie les langues de manière non systématique, alors que l'école devient le lieu de «l'étude scientifique», ou systématique des langues. Le mélange des langues, suggère-t-il, n'est pas dangereux dans le premier contexte, alors qu'il l'est dans le second.

Par ailleurs, si l'argumentation de l'informateur enchaîne directement sur une représentation fournie par le *cotexte* du déclencheur (le contact avec différentes langues), la conclusion qu'il apporte repose sur une représentation fondée sur le *contexte* thématique que la première représentation a suscité (le mélange linguistique comme conséquence du contact des langues). Les autres participants enchaîneront, à leur tour, sur ces représentations pour les confirmer ou les infirmer, en activant d'autres éléments de régulation, issus de leur vie familiale ou associative. Des marqueurs énonciatifs, tels l'emploi de formes impersonnelles, la présence ou l'absence de formes modales associées aux verbes de parole, balisent les représentations élicitées spontanément et nous fournissent, entre autres choses, des indications quant à leur degré de partage.

Comme en témoignent plusieurs exemples que nous venons de présenter, d'autres types de discours, tels: *le discours narratif, explicatif, justificatif*, peuvent venir se greffer à l'intérieur de la macrostructure argumentative. Chaque type de discours est traité de manière plus ou moins complexe, allant, par exemple, de la citation, ou de la reprise d'une généralisation jusqu'à la mise en scène narrative, où apparaissent des formes dialoguées. Nous avons observé que ces typologies discursives ne sont pas des phénomènes aléatoires, qui dériveraient de la capacité ou de l'aptitude des informateurs à meubler ou à enrichir une conversation. Nous pensons, au contraire, que le degré d'organisation d'un type discursif (et, probablement, le choix même de l'un ou de l'autre type) est à mettre en relation:

- à l'enchaînement argumentatif qui se produit à un moment donné de la conversation;
- à l'adhésion au contenu d'une représentation ou à son refus ;
- au niveau présumé du partage collectif d'une représentation.

Il faut considérer que l'introduction de tels développements discursifs modifie les comportements conversationnels et recadre l'organisation interactive. De manière tacite et consensuelle, ou après une phase de négociation, les locuteurs s'attribuent de nouvelles règles et de nouveaux rôles interactifs, comportant une autre répartition du droit à la parole. Ainsi, le discours narratif donne à son initiateur le droit de garder la parole plus

longtemps, de procéder aux développements qu'il juge utiles et de recevoir des commentaires qui enrichissent sa proposition narrative. De leur côté, les autres participants reconnaissent ces droits et participent en tant qu'auditeurs actifs à l'édification de la narration. Il en va de même pour les autres types de discours, qui tous, et d'une manière générale, focalisent l'attention des partenaires sur l'activité spécifique qui est en cours. Dès lors, il n'est pas étonnant que l'emploi de ces typologies soit fréquent et qu'on y fasse recours, par le biais de témoignages issus de l'expérience personnelle, pour étayer une représentation et les arguments qui la véhiculent, soit pour en justifier ou en expliquer les éléments de la formulation (notamment les prédicats), soit pour en illustrer la validité ou l'inconsistance. Au niveau du discours, cette fonction d'étayage est du reste visible, car elle entre dans des procédures de reformulation paraphrastique, le plus souvent introduites par des marqueurs, tels que «par exemple», «c'est-à-dire», «donc» etc., ou par des formules équivalentes. Dans d'autres cas, c'est le marquage énonciatif (changement du «on» au «je»), souvent associé à ou précédé par des verbes ou des expressions modales, qui signale l'étayage et, partant, introduit un discours explicatif, justificatif ou alors narratif.

Dans l'extrait suivant, qui fait référence au thème de la politique linguistique bilingue et aux représentations sous-jacentes, le terme «problématique» donne lieu à une activité de reformulation explicative, accomplie par un discours de type narratif. Le passage d'une forme énonciative impersonnelle à l'implication du sujet, et l'emploi d'une modalité («c'est vrai»), balisent l'introduction d'un plan de discours différent. A la fin de l'extrait, l'informatrice revient, en guise de conclusion, à la forme énonciative impersonnelle, qui boucle la séquence. La formule choisie «on est une ville bilingue alors ok», à valeur de conclusion, signale la fin de l'élaboration argumentative de la locutrice: sur la base de l'organisation de son discours, on peut dès lors interpréter la représentation qu'elle se fait d'une politique linguistique appropriée.

Exemple 4

H [à Bienne] qui est une ville bilingue justement il y a cette problématique un peu du Romand qui a&qui a PEUR tout à coup il y a un réel problème et c'est vrai que p-&moi je: je bondis quand je reçois un truc tout en allemand je dis alors les amis ça fait retour RETOUR je&j'essaie MEme PAS de comprendre . parce que CA c'est des choses je trouve . hein. non . même si je comprends JE trouve que là il y a un respect à avoir surtout quand c'est des trucs compliqués . on est une ville bilingue alors ok

Parfois, mais l'exemple est plus rare, un tel échafaudage discursif est organisé à des fins ironiques, tempérées par des mouvements visant à

restaurer la face de celui à qui l'énoncé s'adresse. En ligne générale, de tels énoncés apparaissent lorsque la conversation est bien avancée, et la cohésion de l'échange et des partenaires a fait ses preuves. Dans ces cas aussi, on verbalise des représentations qui, étant à la charge du locuteur, prennent un caractère métaphorique inattendu, bien que marqué. L'occasion se présente lorsque des partenaires proches par leur appartenance à un même réseau social, sont néanmoins éloignés sur d'autres plans, par exemple sur celui de l'origine régionale ou de la langue première. En témoignage, l'extrait suivant (ex. 5), où F, enseignant romand, donne sa théorie du parler suisse alémanique à partir d'une représentation sous-jacente «une langue doit être étanche aux apports d'autres langues», qui réifie le système social par rapport auquel F se détermine en ce moment. F met en scène un monologue imaginaire, où l'ironie se dégage du fait qu'il y enfreint la règle que par ailleurs il défend. Il cherche ensuite à rationaliser son propos «c'est une langue qui n'a pas forcément de structure écrite», pour enfin définir son objet comme une langue «d'avant Babel». La métaphore est savante, et elle a pour but d'illustrer – par la contradiction – la représentation qui régit l'énoncé. Mais comme tout discours métaphorique, il demande à l'auditoire un temps de traitement interprétatif plus long, ce qui permet à F de clore la séquence en atténuant la portée normative de son discours.

Exemple 5

F si j'étais suisse allemand je me dirais mais dis-donc notre langue elle est drôlement bien influencée . hein le suisse allemand . ben c'est une langue qui n'a pas forcement de structure écrite donc il y a moins peut-être de protection TANT mieux d'un côté elle plus ouverte elle est peut-être plus .. mais en même temps c'est vrai que ça devient une langue heu: qui rappelle un peu la langue d'avant .. d'avant BABEL enfin c'est une langue qui est un peu toutes les langues aussi hein . il y a beaucoup d'anglais . beaucoup de français

3. Contredire – ou non – des représentations

De manière inverse, il arrive que des informateurs se confrontent à leurs propres contradictions, et qu'il y ait décalage entre leur pratiques et l'interprétation qu'ils en font, en rapport à des représentations profondes, si parfaitement intériorisées qu'elles en sont devenues tacites. Ils aboutissent alors à une impasse cognitive, ne pouvant pas démentir ce qui est devenu objet de croyance. Dans le domaine du bilinguisme, le fait de compter ou de rêver dans une langue est considéré comme un argument irréfutable prouvant la maîtrise langagière. Sans se douter que l'imaginaire collectif prête aux mathématiques et à l'inconscient des pouvoirs irrésistibles, de nombreux bilingues doutent de leurs capacités langagières par le seul fait

de ne pas avoir accès à ces pratiques. En (6) c'est pourtant le cas opposé qui se présente. N, qui possède l'allemand et le français comme première et seconde langue, hésite à se définir bilingue car elle dit rêver en français et pense donc avoir perdu sa langue première. Lorsque la modératrice la renvoie à son propre discours, pour preuve du contraire, N préfère se taire plutôt que de mettre en doute ce qui est du ressort du savoir commun.

Exemple 6

N je me suis rendue compte avec les années je ne rêve qu'en français .. c'est pour ça aussi que je ne me trouve plus bilingue
Q et pour vous c'est un signe . le fait de rêver ou de compter dans une langue
N je sais pas tellement mais rêver ça a quand même heu trait beaucoup au::&aux émotion:s et à l'inconscient
Q oui bien sûr/ . mmh
N pis ça renvoie à l'enfance et tout donc heu: (aspiration)
Q mais justement vous rêvez dans la deuxième langue en fait
N ouais mais . mais c'est vrai/ . ouais&ouais/ . alors je sais pas\ (petit rire)

Il existe d'autres cas encore, où les RS et les schèmes d'interprétations qui en sont issus, ont un pouvoir structurant si contraignant sur l'autoévaluation, que les acteurs en viennent, par leur théories, à consolider les discours mêmes qui sous-estiment leurs pratiques. A ce niveau de reproduction, la marge discursive du sujet est réduite et les contradictions qui apparaissent dans ses paroles cessent d'être telles si l'on considère l'incertitude qui les détermine. Les propos de D, migrant turc, analysés dans l'ensemble de l'entretien, laissent entrevoir comment une RS peut évoluer dans le discours, de manière apparemment contradictoire. En 7a, D prend d'abord position par rapport aux définitions du bilinguisme. Prenant appui sur une norme idéalisée du français, il dit ne pas pouvoir se catégoriser comme bilingue, car il fait des erreurs de langue, même s'il en nuance toutefois l'importance. Reste à savoir si la classification de ses erreurs comme quantité négligeable: «les astuces du français» n'est pas mentionnée – en début d'entretien – pour préserver sa face auprès des autres partenaires à la conversation. Par contre, il dit maîtriser parfaitement sa langue première: «je parle parfaitement le turc».

Exemple 7a

D c'est à dire que quand on dit [bilinguisme] . par exemple moi je me considère pas bilingue . pourquoi parce que . bon [...] on est de nationalité turque
Q oui
D heu mais je parle le français . mais je fais encore beaucoup d'erreurs/
Q oui
D alors . de ce fait je l'appelle pas . heu:: bilingue . je m'appelle&je&je suis pas bilingue/
Q ouais
D je parle parfaitement le turc

Q ouais
D bon le français j'écris aussi heu je&je lis aussi en effet\. déjà par rapport au travail que je fais je suis obligé/ . mais heu . par rapport à des&certaines astuces du français ou . heu de&de&de certaines erreurs que je fais je me considère pas bilingue/

Dans le cours de l'entretien (7b), D reprend la parole et prend position par rapport à une RS qui s'est dégagée de la conversation générale et qui a trait, cette fois, à «l'individu bilingue». Son interprétation ne suit pas le parcours de son intervention précédente, et au lieu de se référer à sa pratique ou à son contexte proche, il choisit de mettre en scène un cas de figure helvétique. Le modèle choisi est emblématique, car au lieu d'illustrer une situation 'bilingue' optimale qui exploiterait son répertoire langagier, D prend en exemple le contexte suisse.

Exemple 7b

D (petit rire) ouais c'est tellement tangent pou-&pour mon cas de toute façon qu'il faut pas . bon c'est à dire que c'est . je considère d-&un bilingue . c'est celui qui parle par exemple à la maison on prend l'exemple-là . le suisse allemand et puis . pis habitant à Neuchâtel/ .
Q ouais
D à la maison avec sa femme il parle comme toujours l'allemand/ avec les enfants il parle allemand mais i:&il vient au travail et puis il parle parfaitement le français/ .. donc heu ou:: il y a des mères qui sont heu romandes et puis .. des&des pères qui sont suisses allemands et les enfants souvent ils parlent les deux langues

Plus loin (7c), la conversation revient sur la maîtrise langagière. D se rattache à la première RS sur le bilinguisme et en donne une seconde interprétation. Prenant à nouveau sa pratique langagière en exemple, il renforce la conclusion donnée précédemment, mais démentit en même temps un des arguments qu'il avait apporté. Cette fois, D évalue sa compétence en langue d'origine de manière négative et c'est sur la base de cette classification qu'il dit ne pas se considérer bilingue. Cette seconde intervention est, de plus, organisée discursivement sous forme narrative, ce qui renforce, comme nous l'avons dit, le poids du contenu qu'elle véhicule.

Exemple 7c

270 D parce que: heu c'est&c'est des choses qui ne vient pas . et j'arrive pas à me considérer bilingue c'est vrai heu vous imaginez parler\ . je suis avec un copain qui parle le turc . nous sommes ensemble on boit un café on parle le turc . il y a des mots en turc qui ne viennent PAS en tête donc je les dis en français/ et tout d'un coup on se rend compte les deux/ que la discussion a dévié complètement et puis on parle français\
271 Q mmh&mmh
272 D pis on se dit mais . qu'est-ce qu'on est en train de faire on est &on est deux Turcs c'est notr- . VRAIment la langue maternelle si on veut . mais on le veut pas . (aspiration) mais pourquoi parce que à force de pas trop parler le turc on l'oublie on oublie sa langue maternelle

Si on considère l'enchainement des trois interprétations du bilinguisme que D vient de donner, on est étonné de leur contradiction interne et du recul progressif de D vers une zone de non appartenance. Pour en rétablir la cohérence, il faut analyser la conversation dans son ensemble et prendre en compte l'orientation du discours, ainsi que les interventions des autres participants. Une autre locutrice, N, a pris la parole avant la troisième intervention de D, et elle interprète sa pratique langagière en la fondant sur les mêmes arguments qui seront ensuite repris par D. Nous en donnons un extrait dans l'exemple 7d.

Exemple 7d

N je ne me considère plus\ . je me suis longtemps considérée bilingue .(petit toux) mais c'est vrai que .. je ne/me le considère plus parce que: . j'ai appris la langue française heu: . aux dires de ma mère très rapidement quand j'étais enfant/ (aspiration) c'est-à-dire en un été .. heu:: il se t-&mmh&pou-&pour parler hein/ et puis après heu ben je suis arrivée à l'école donc j'ai appris heu j'ai fait toutes mes classes en français/ (aspiration) heu: je pense que mmh oui/ .. c'est beaucoup lié aussi aux grands-parents qui étaient suisses alémaniques le&he&je: j'étais bilin:gue .. sans aucune difficulté . heu jusqu'à leur décès .. et maintenant je parle moins c'est vrai que si je vais à Berne ou en Suisse alémanique j'ar-&je peux san- (aspiration) sans autre parler\ . la langue suisse allemande comme je peux sans autre parler l'allemand (aspiration) mais il me faut un petit moment pour heu . je&je vais dire switcher hein/ [...]

Q donc c'est ce&ce DEcalage qui vou:s .

N alors c'est ce décalage qui me dit heu j'oserais plus avoir la prétention de dire que je suis bilingue mais je me débrouille\ très .très bien en Suisse allemande ou en Allemagne

Si N parle de «décalage» et de la difficulté, même temporaire, à parler sa première langue, D lui fera écho en mentionnant «des choses qui ne vient pas». Dans le témoignage de N, par ailleurs, l'argument qui prouve la perte de la maîtrise en langue première est objectivement très ténu, puisqu'elle l'évalue à «un petit moment pour switcher». Est-ce aussi pour cette raison, pour se rallier à la perception et à la catégorisation d'une personne qui a souvent pris un rôle traînant au cours de l'entretien que D change la perception de sa propre compétence? En d'autre mots, a-t-il régulé sa parole par rapport à une norme, ou autre instance de légitimation, qui est issue du jeu interactif? Sans pouvoir répondre avec certitude, on peut cependant souligner le travail de concertation entre les partenaires, au sujet non pas de «la» représentation du bilinguisme, mais des méthodes conversationnelles, autodescriptives, qu'ils ont mis au point conjointement pour élaborer et discuter, en ce contexte particulier, la co-production d'une «certaine» version du bilinguisme, modulaire et progressivement élaborée.

BEST COPY AVAILABLE

4. Conclusion

Dans ce qui précède, nous avons analysé les discours des informateurs pour identifier les éléments langagiers qui étayent le processus d'appropriation et d'élaboration des représentations sociales sur le bilinguisme. Nous avons cherché à comprendre comment une «interprétation légitime» se construit, de quelle manière différentes typologies discursives entrent en jeu et sont déployées pour soutenir le raisonnement. Il s'agit de discours qui mettent en scène, expliquent ou justifient l'expérience de l'individu et sa relation au monde structuré des opinions courantes. Nous avons également observé l'agencement des discours dans la dynamique conversationnelle, pour en retrouver les traces dans le cheminement des confrontations et des ajustements réciproques, dans la manière de se dire et, en même temps, de dire l'autre.

Il est toutefois plus ardu de démontrer que les représentations convoquées dans ces discours ont véritablement été modifiées. Elles ont été reélaborées, souvent même partiellement infirmées. Mais comme les derniers exemples en témoignent, il existe des zones de résistance, où l'expérience vécue n'est plus un critère interprétatif suffisant et l'individu se rallie, pour lui donner sens, aux schèmes de référence de la collectivité. Pour en comprendre la raison, il faudrait, à notre avis, s'interroger sur l'organisation des représentations en des réseaux de connaissance, et sur les enjeux sociaux que ces réseaux suscitent auprès d'une collectivité. Dans notre corpus, par exemple, la représentation des attitudes des Romands envers les Alémaniques est souvent évoquée, et se fait l'écho d'un débat public. Par contre, les représentations de l'individu bilingue, qui ne font pas l'objet d'une discussion d'intérêt général, sont à tel point intériorisées qu'elles apparaissent naturelles, et passent peu ou prou inaperçues. Les traces discursives et conversationnelles que nous avons observées font apparaître une tension dialogique avec le discours ambiant. Restent cependant à étudier les règles selon lesquelles, à propos de certaines choses, ce qu'un individu peut dire relève des différentes pratiques dans lesquelles il pense et agit.

Bibliographie

Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris: Seuil.

Flament, Cl. (1989). Structures et dynamique des représentations sociales. In D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*. Paris: PUF.

Gajo, L. (1997). Représentations du contexte ou représentations en contexte? Elèves et enseignants face à l'apprentissage de la langue. *TRANEL*, 27, 9-27.

Giddens, A. (1984). *The constitution of society*. Polity Press (trad. franç., 1987, *La constitution de la société*. Paris: PUF).

Grize, J.-B. (1977). *Schématisation, représentation et image. Stratégies discursives*, Actes du Colloque du CRLS (Lyon 2). (pp. 45-52). Lyon: PUL.

Guimelli, Ch. (1995). L'étude des représentations sociales. *Psychologie française, 40, 4*, 367-374.

Gülich, E. (1997). Les stéréotypes nationaux, ethniques et culturels: une recherche pluridisciplinaire. In M. Matthey (éd.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel-Lausanne-Paris: IRDP, éditions L.E.P et La TILV éditeur.

Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris: PUF.

Lüdi, G., Py, B., de Pietro, J.-F., Franceschini, R., Matthey, M., Oesch-Serra, C. & Quiroga, Ch. (1995). *Changement de langage et langage du changement*. Lausanne: L'Age d'Homme.

Oesch-Serra, C. (1995). L'évolution des représentations. In G. Lüdi, B. Py *et al.*, *op. cit.*

Perrefort, M. (1994). Malaise et mal à l'aise dans la langue de l'autre. *Langage et société, 67*, 89-100.

Plantin, Ch. (éd.) (1993). *Lieux communs: topoi, stéréotypes, clichés*. Paris: Kimé.

Py, B., & Oesch-Serra, C. (1993). Dynamique des représentations dans des situations de migration. Etude de quelques stéréotypes. *Bulletin CILA, 57*.

Windisch, U. (1985). *Le raisonnement et le parler quotidiens*. Lausanne: L'Age d'Homme.

FL026588

U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)

NOTICE

Reproduction Basis

☒ This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.

☐ This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").

EFF-089 (3/2000)